Équivalences DEJEPS

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « Perfectionnement Sportif », mention « Sports Équestres » :

ANNEXE III-A
CERTIFICATIONS DÉLIVRÉES PAR L'ÉTAT

Les dispositions sont applicables aux personnes titulaires des qualifications mentionnées ou ayant obtenu les exigences préalables à l'entrée en formation, les exigences préalables à la mise en situation pédagogique ou les unités capitalisables (UC) correspondantes des DEJEPS perfectionnement sportif mentions dressage ou concours de saut d'obstacles ou concours complet .

Vous avez obtenu	Equivalences dans le DEJEPS sports équestres							
	EPEF (1) Test technique	EPEF (1) Test pédagogique	EPMSP (2)	UC 1	UC 2	UC 3		UC 4
						Dispense CS initiation (3)	Dispense CS optimisation (4)	
Diplôme d'Etat de niveau IV permettant l'enseignement des activités équestres contre rémunération en autonomie au sens de l'**article L. 212-1 du code du sport**		X	X			X		
Candidats ayant obtenu les EPEF	X	X						
Candidats ayant obtenu les EPMSP			X					
Candidats ayant obtenu ou une ou plusieurs unités capitalisables (UC) du DEJEPS perfectionnement sportif mentions dressage ou concours de saut d'obstacles ou concours complet				Obtient de droit la ou les UC correspondantes				

SAUMUR ACTION FORMATION – 4 rue de la Touche – 49400 VILLEBERNIER
Tel : 09 67 08 17 61 – saumuractionformation@outlook.fr
Siret 829 637 750 00011 – code APE : 08559A
Déclaration d'activité n°52490338649 auprès de la préfecture des Pays de la Loire
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Vous avez obtenu les résultats sportifs ci-dessous	Equivalences dans le DEJEPS sports équestres

(sur attestation du directeur technique national de l'équitation)	EPEF (1) Test technique	EPEF (1) Test pédagogique	EPMSP (2)	UC 1	UC 2	UC 3		UC 4
						Dispense CS initiation (3)	Dispense CS optimisation (4)	
Sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur liste HN en équitation	X	X	X			X		X
Dressage 3 classements dans le 1er tiers en compétitions de niveau Amateur 3 Préliminaire minimum ou équivalent en dressage	X	X	X			X		
Dressage 3 classements dans le 1er tiers en compétitions de niveau Amateur 2 Grand Prix minimum ou équivalent en dressage	X	X	X			X		X
CSO 5 classements dans le premier quart en compétition de niveau Amateur 2 Grand Prix minimum ou équivalent hors épreuve type spéciale en concours de saut d'obstacles	X	X	X			X		
CSO 5 classements dans le premier quart en Amateur 1 Grand Prix ou en Pro 3 minimum ou équivalent hors épreuve type spéciale en concours de saut d'obstacles	X	X	X			X		X
CCE 3 classements dans le 1er tiers en épreuves de CCE AM2 minimum ou équivalentes	X	X	X			X		
CCE 3 classements dans le 1er tiers en épreuves de CCE AM1 minimum ou équivalentes	X	X	X			X		X
Attelage : 3 classements dans la première moitié en épreuves d'attelage AM2 Grand Prix minimum ou équivalentes	X	X	X			X		
Attelage : 3 classements dans la première moitié en épreuves d'attelage AM 1 Grand Prix minimum ou équivalentes	X	X	X			X		X
Endurance : 3 classements dans le 1er tiers des partants en épreuves d'endurance AM 1 minimum ou équivalentes	X	X	X			X		
Endurance : 3 classements dans le 1er tiers des partants en épreuves d'endurance AM Elite minimum ou équivalentes	X	X	X			X		X
Horse Ball : 5 participations effectives à un match de Horse Ball du championnat de France Amateur Elite minimum ou équivalentes	X	X	X			X		
Horse Ball : 5 participations effectives à un match de Horse Ball du championnat de France Pro minimum ou équivalentes	X	X	X			X		X

SAUMUR ACTION FORMATION – 4 rue de la Touche – 49400 VILLEBERNIER
Tel : 09 67 08 17 61 – saumuractionformation@outlook.fr
Siret 829 637 750 00011 – code APE : 08559A
Déclaration d'activité n°52490338649 auprès de la préfecture des Pays de la Loire
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

TREC : Résultats en épreuves de TREC AM 1 minimum ou équivalentes permettant d'attester : - POR : 2 résultats dans la 1ère moitié du classement, - Maîtrise des allures : 2 résultats minimum de 40/60 - PTV : 2 résultats minimum de 120/160	X	X	X			X		

TREC : Résultats en épreuves de TREC AM Elite minimum ou équivalentes permettant d'attester : - POR : 2 résultats dans la 1re moitié du classement, - Maîtrise des allures : 2 résultats minimum de 40/60 PTV : 2 résultats minimum de 120/160	X	X	X			X		X

Vous avez obtenu les résultats sportifs ci-dessous (sur attestation du directeur technique national de l'équitation)	Equivalences dans le DEJEPS sports équestres							
						UC 3		
	EPEF (1) Test technique	EPEF (1) Test pédagogique	EPMSP (2)	UC 1	UC 2	Dispense CS initiation (3)	Dispense CS optimisation (4)	UC 4
Hunter 5 classements dans le premier tiers en compétition en Hunter Equitation, niveau Amateur 1 type Grand prix ou Maniabilité	X	X	X			X		
Hunter 5 classements dans le premier tiers en compétition en Hunter Equitation, niveau Elite type Grand prix ou Maniabilité	X	X	X			X		X
Western : 5 participations en épreuves Western AM 2 minimum ou équivalentes dont au moins 1 en Trail et 1 en Reining avec un score minimum de 68	X	X	X			X		
Western : 5 participations en épreuves Western AM 1 minimum ou équivalentes dont au moins 1 en Trail et 1 en Reining avec un score minimum de 68	X	X	X			X		X
Voltige : 2 classement en tant que longueur dans la première moitié des partants au championnat de France de voltige AM 2 individuel minimum ou équivalentes	X	X	X			X		
Voltige : 2 classement en tant que longueur dans la première moitié des partants au championnat de France de voltige AM 1 individuel minimum ou équivalentes	X	X	X			X		X
Equitation de travail : Résultats en épreuves d'Equitation de travail en AM 2 minimum ou équivalentes permettant d'attester : - Reprise : 1 résultat à 65 % minimum du total des points, - Maniabilité technique : 1 résultat dans la première moitié du	X	X	X			X		

SAUMUR ACTION FORMATION – 4 rue de la Touche – 49400 VILLEBERNIER
Tel : 09 67 08 17 61 – saumuractionformation@outlook.fr
Siret 829 637 750 00011 – code APE : 08559A
Déclaration d'activité n°52490338649 auprès de la préfecture des Pays de la Loire
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Western : 5 participations en épreuves Western AM 1 minimum ou équivalentes dont au moins 1 en Trail et 1 en Reining avec un score minimum de 68	X	X	X		X		X
Voltige : 2 classement en tant que longueur dans la première moitié des partants au championnat de France de voltige AM 2 individuel minimum ou équivalentes	X	X	X		X		
Voltige : 2 classement en tant que longueur dans la première moitié des partants au championnat de France de voltige AM 1 individuel minimum ou équivalentes	X	X	X		X		X
Equitation de travail : Résultats en épreuves d'Equitation de travail en AM 2 minimum ou équivalentes permettant d'attester : - Reprise : 1 résultat à 65 % minimum du total des points, - Maniabilité technique : 1 résultat dans la première moitié du classement - Tri de bétail : 1 résultat dans la première moitié du classement.	X	X	X		X		
Equitation de travail : Résultats en épreuves d'Equitation de travail en AM 1 minimum ou équivalentes permettant d'attester : - Reprise : 1 résultat à 65 % minimum du total des points, - Maniabilité technique : 1 résultat dans la première moitié du classement - Tri de bétail : 1 résultat dans la première moitié du classement.	X	X	X		X		X
Tir à l'Arc à cheval : 6 classements en épreuve de tir à l'Arc à cheval en	X	X	X		X		

TFP Accompagnateur de tourisme équestre RNCP36133 et justifier d'une expérience d'encadrement sportif dans le champ de l'équitation de deux années minimum au cours des cinq dernières années.		X		
TFP Animateur d'équitation RNCP37414	X TEP uniquement			X Allègement

	EPEF visées à l'article 4	EPMSP visées à l'article 5	BC3	BC4
1 classement en épreuve de dressage de niveau amateur 3 préliminaire minimum ou équivalent et 1 classement en épreuve de CSO ou hunter de niveau amateur 3 Grand prix minimum ou équivalent	X TEP uniquement			X Prérequis
1 classement en épreuve de dressage de niveau amateur 3 Grand prix minimum ou équivalent et 1 classement en épreuve de CSO ou hunter de niveau amateur 2 Grand Prix minimum ou équivalent	X TEP uniquement			X Prérequis Allègement Épreuve 2
2 participations en épreuves western amateur 2 ou équivalent avec 1 score minimum de 65/70	X TEP uniquement			X Prérequis
2 classements dans la première moitié en épreuves d'attelage amateur 2 ou équivalent	X TEP uniquement			X Prérequis
2 classements en épreuves de TREC (***) amateur 1 ou équivalent	X TEP uniquement			X Prérequis

(*) TEP : test d'exigences préalables.
UC : unité capitalisable.
BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
CQP : certificat de qualification professionnelle.
TFP : Titre à finalité professionnelle.
FFE : Fédération française d'Equitation.
CEP : Capacités Equestres Professionnelles.
CPNE-EE : Commission Paritaire Nationale de l'Emploi - Entreprises Equestres.
(**) Les allègements de formation précisés dans le tableau sont établis lors du positionnement et ne présagent pas des allégements qui pourraient être obtenus au titre du parcours personnel du candidat.
(***) Le CCE (Concours Complet d'Equitation), le CSO (Concours de Saut d'Obstacles) et les Techniques de Randonnée Equestre de Compétition (TREC) sont des épreuves équestres organisées par la FFE, ses organes déconcentrés ou par ses adhérents autorisés par la FFE à organiser des compétitions officielles.

Nota. – Les dispenses des modalités d'épreuves certificatives ainsi que les allègements et/ou correspondances avec les blocs de compétences 1 et 2 communs à l'ensemble des mentions du BPJEPS sont précisées dans un arrêté spécifique.

SAUMUR ACTION FORMATION – 4 rue de la Touche – 49400 VILLEBERNIER
Tel : 09 67 08 17 61 – saumuractionformation@outlook.fr
Siret 829 637 750 00011 – code APE : 08559A
Déclaration d'activité n°52490338649 auprès de la préfecture des Pays de la Loire
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat